

limètres; des balles Chassepot, pesant 24 grammes, et ayant un noyau de fer de 3 grammes, à la distance de 10 millimètres; des petites balles coniques de pistolet de l'artillerie montée de la garde, pesant 13 grammes, avec noyau de 3 grammes, à la distance de 12 millimètres; enfin des balles de mitrailleuse américaine, pesant 217 grammes, avec un noyau de 11 grammes, à la distance de 5 millimètres. L'électro-aimant droit, à fil de 70 mètres de long sur 2 $\frac{1}{2}$ millimètres de diamètre, attire ces mêmes balles: les balles rondes, à la distance de 50 millimètres; les balles cylindro-coniques, à 30 millimètres; les balles Chassepot, à 20 millimètres; les balles de pistolet, à 35 millimètres, et les balles de mitrailleuse américaine, à 15 millimètres. Quant aux tiges que j'adapte aux électro-aimants, elles répondent parfaitement à leur but, et attirent les projectiles mentionnés à une profondeur plus ou moins grande.

D'après ce que je viens d'exposer, il est facile de concevoir que les électro-aimants peuvent être employés avec avantage, dans le but de diagnostiquer des projectiles et des corps en fonte logés dans le corps humain. Il suffit, pour cela, de les rapprocher de l'endroit où se trouvent ces corps: ainsi, par exemple, lorsqu'on approche les électro-aimants de la place sous laquelle, à la distance de leur action, se trouve le corps en fer, ce dernier tend à être attiré, et produit une saillie plus ou moins manifeste des téguments.

D^r B. MILLIOT.

SUÈDE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ SUÉDOISE

L'assemblée générale de la Société suédoise a eu lieu le 19 octobre dernier, sous la présidence de S. A. R. le prince Oscar, président de la Société. Parmi les personnes présentes à cette réu-

nion, on remarquait S. A. R. la duchesse d'Ostrogothie, avec sa suite, M^{mes} les ambassadrices Fournier et Richshoffen, spécialement invitées par le Comité, le ministre de la guerre, S. E. le ministre d'Etat de Norwége, plusieurs autres notabilités militaires et civiles, ainsi qu'un grand nombre de médecins.

S. A. R. le prince Oscar prononça à l'ouverture de la séance le discours suivant :

C'est au milieu de circonstances extraordinaires que nous nous trouvons aujourd'hui réunis, dans cette assemblée générale prescrite par nos règlements.

De grands événements se sont passés et ont frappé l'univers d'un étonnement qui va croissant. Les plis ensanglantés du voile ont été soulevés les uns après les autres avec une rapidité inattendue, et nous avons pu nous rendre compte de l'importance incalculable de ces événements, qui réclament d'une manière toute particulière l'attention sérieuse de notre société.

Basées sur l'aveu de l'imperfection de la nature humaine et sur le devoir de la charité, et forcées de prévoir les horreurs de la guerre, toutes les sociétés de secours aux militaires blessés ont cherché à les adoucir; obligées de convenir que la jalousie mutuelle des nations et les intérêts opposés des Etats pousseront malheureusement encore bien des armées les unes contre les autres, elles ont demandé qu'après la lutte, que même pendant la lutte, si possible, la voix de l'humanité fût écoutée et qu'ainsi amis et ennemis une fois blessés ou malades, fussent soignés avec la même tendresse.

Telle a été, dès longtemps il est vrai, la pensée fondamentale de tout service de santé militaire, et nos sociétés ne sauraient s'attribuer exclusivement ce mérite, jetant par cela même un blâme mal fondé sur le personnel et les institutions officielles des divers pays; mais, sur la foi de l'expérience, on l'a bien souvent répété, le service ordinaire est devenu tout à fait insuffisant, en présence de la grandeur des armées, du nombre des blessés, de la rapidité des mouvements militaires, et des exigences croissantes de notre époque, qui veut un secours prompt et général.

Je n'ai pas besoin d'exposer ici le but humanitaire de notre Société; chacun de nous est convaincu de son importance. Mais il

pourrait arriver que quelqu'un, sous l'influence des tristes impressions du moment, doutât de la possibilité, pour les sociétés de secours, d'atteindre d'une manière tant soit peu satisfaisante leur but, quelque noble qu'il puisse être d'ailleurs. En effet, des lettres privées, des correspondances de journaux, des dépêches télégraphiques, des bruits répétés de mille côtés, semblent faire entendre que la Convention de Genève a été violée, tantôt par l'un, tantôt par l'autre des belligérants.

On rapporte que des médecins même auraient ignoré les paragraphes les plus importants de la Convention, et qu'ils auraient été jusqu'à dédaigner de se servir du brassard international, pour ne pas être en but aux railleries de leurs collègues militaires; on rapporte encore que des convois de munitions auraient cherché une protection illégale sous le drapeau blanc à croix rouge; que non-seulement des guérillas, mais même des troupes régulières auraient tiré de sang-froid sur les ambulances et les auraient pillées, quoiqu'elles fussent munies des insignes reconnus; enfin que des généraux auraient été accusés d'avoir caché à dessein leur réserve derrière les ambulances.

Tout cela, et des faits peut-être plus graves encore, a été cité et répété par les deux nations belligérantes. Ces bruits se sont répandus, la curiosité les a colportés, la crédulité les a accueillis, la haine les a envenimés. De pareilles choses ne doivent pas nous étonner; elles ne doivent pas nous rebuter ni paralyser notre activité. Quelqu'un a-t-il pu croire le travail des sociétés de secours si facile, qu'il pût se faire sans danger et s'accomplir sans difficultés, sans malentendus, sans contre-temps?

Le service de santé officiel ou des officiers supérieurs ont pu sans doute, dans quelques cas, montrer pour nos délégués un certain manque de confiance; mais cela ne pourrait-il pas s'expliquer tout aussi bien par le fait de déficiences dans l'organisation de notre institution, jeune encore, que par le mauvais vouloir d'une bureaucratie vieillie?

Que des projectiles aient assez souvent atteint les ambulances, et que derrière elles ou dans leur voisinage il se soit trouvé, en nombre plus ou moins grand, des troupes fraîches, cela ne saurait étonner quiconque a la connaissance, même la plus superficielle, de la tactique sur un champ de bataille et des manœuvres des troupes

durant le combat. Aucun général ne peut, sous prétexte de mettre les ambulances à l'abri, souffrir des lacunes dangereuses dans sa ligne de bataille, et personne ne saurait éviter que les flots des armées, dans leur flux et leur reflux capricieux, ne viennent se heurter et se briser, précisément peut-être à l'endroit où gisent les malheureux blessés. Les troupes ne peuvent que bien difficilement découvrir le drapeau blanc au milieu de la fumée et du tumulte du combat. On saurait à peine éviter aussi que des décharges soient dirigées de ce côté ; et que faire si, comme cela peut arriver, les médecins établissent les ambulances dans les positions précisément les meilleures, les seules convenables peut-être pour les troupes de réserve, ou dans le voisinage de semblables positions ?

Un manque accidentel, et de nourriture et des choses les plus nécessaires au service de santé, doit malheureusement se produire aussi, soit par suite du désordre provenant de lents et lointains transports et de marches rapides, soit par suite de rencontres sanglantes et multipliées, laissant derrière elles de nombreuses victimes.

Les hôpitaux, les dépôts et les ambulances dans une ville ou un village cernés, peuvent bien aussi être exposés aux projectiles meurtriers, surtout à ceux du plus gros calibre et de la plus longue portée, sans que pour cela on soit en droit de dire qu'ils ont servi de but à ces projectiles. Un terrain peut souvent cacher sans protéger ; la fumée de la poudre est épaisse, et, dans la ligne du tir, il peut souvent y avoir des obstacles militaires contre lesquels on ne saurait omettre de diriger le feu.

Dans de grandes colonnes de transport, où par hasard il y a un nombre quelconque de voitures appartenant au service de santé et munies du signe de neutralité, il arrivera facilement que les fourgons d'une autre nature seront parfois protégés par ces emblèmes, tandis que, dans d'autres cas, l'équipage de santé ne trouvera pas la protection sur laquelle il avait le droit de compter, précisément parce que ce caractère de neutralité ne s'appliquait pas au train tout entier.

Ce sont là, sans doute, des cas inévitables pour le moment ; mais ces faits ne peuvent nous autoriser à méconnaître l'utilité de nos efforts, et à attribuer au mauvais vouloir et à la haine ce que le plus souvent le hasard, et parfois aussi la méprise et l'ardeur du

combat, ont pu occasionner. Notre œuvre est une œuvre d'humanité, et, plus les circonstances au milieu desquelles elle doit être accomplie sont difficiles, plus les événements, provoqués par une guerre à outrance entre deux peuples, sont horribles, plus aussi la conciliation pratiquée en pensée, en paroles et en actions, convient à nos sociétés internationales et à leurs délégués dans les armées. Quand une fois la guerre sera finie, quand les passions, un moment si envenimées, se seront apaisées, alors il appartiendra aux sociétés de secours d'examiner la nature des plaintes faites de part et d'autre, et, dans le cas où elles seraient fondées, de pourvoir consciencieusement aux moyens de prévenir, dans l'avenir, des abus nuisibles à l'œuvre et à l'honneur de ces sociétés.

Quel que soit d'ailleurs le résultat de ces recherches, nous pouvons, dès maintenant, témoigner avec orgueil des services inappréciables rendus à l'humanité par les sociétés internationales, et affirmer que le bien qu'elles ont fait, tant de fois et de tant de manières, a dépassé de beaucoup ce qu'on pouvait raisonnablement espérer. De fait, les secours aux blessés et aux malades n'ont jamais été, pendant les guerres précédentes, si généraux, si prompts, si efficaces et si désintéressés, et la charité, à laquelle on a fait appel sans cesse, ne s'est jamais montrée si infatigable dans ses efforts et si grande dans son activité.

Un des premiers principes de la Convention de Genève est que le soldat, une fois blessé, ne doit plus être regardé comme appartenant à l'une ou à l'autre des armées belligérantes, mais doit être placé, avec celui qui le soigne, sous l'égide de la charité chrétienne et de l'humanité.

Ce principe proclame hautement la préférence de ce qui est purement humanitaire à ce qui est exclusivement national, et c'est là un fait dont les philanthropes ont toute raison de se réjouir. Si, après avoir été reconnu de plein gré par tout le monde, ce noble principe n'a pu procurer, dans chaque cas spécial, une sécurité absolue, toutes les sociétés internationales et leurs employés ne doivent pas moins en être entièrement pénétrés. Les opinions politiques, les sentiments personnels ne doivent jamais effacer les grands principes d'humanité qui, heureusement, sont à la base de notre œuvre et lui donnent sa haute signification. On a beaucoup fait déjà. Prenons garde d'exiger des impossibilités, ne reculons

pas la limite des sacrifices indispensables, et ne nous plaignons pas des difficultés ou des mauvaises interprétations qu'on ne saurait éviter sur le champ, fussent-elles aussi imméritées que possible. Nos sociétés sont encore de fondation récente, et c'est actuellement la première grande guerre européenne pendant laquelle elles ont l'occasion d'exercer leur activité. La vérité de nos principes vient seulement de se faire jour parmi le gros public. Le temps sera notre plus sûr allié, et le bien que nous avons cherché à faire et pour lequel nous avons travaillé s'accomplira de plus en plus, et ne manquera pas de recevoir les bénédictions du ciel.

Puisse-t-il tarder à se lever, le jour où il nous faudrait réclamer pour nous-mêmes un service que nous avons été si heureux de pouvoir rendre à nos frères souffrants ! Puisse-t-elle finir bientôt cette guerre meurtrière que nous voyons avec douleur dévaster notre continent ! Et puisse-t-elle cesser cette affreuse lutte à outrance dans laquelle sont engagées deux nobles nations, qui pourraient, si elles se rencontraient sur un autre terrain, servir d'une manière bien plus efficace leurs intérêts et ceux de l'humanité.

Après ce discours, on procéda à la lecture du compte rendu du Comité exécutif. Nous avons déjà mentionné, dans le bulletin n° 5, (p. 69), les premiers résultats de son activité. Le Comité de dames, organisé pour acquérir et préparer des objets nécessaires au soin des blessés et des malades dans la guerre actuelle, s'est déclaré permanent.

Outre les 20,000 francs que la Société elle-même a fait expédier à l'Agence internationale de Bâle, le Comité exécutif a eu l'extrême satisfaction d'envoyer à la même Agence encore environ 23,000 fr. ; les collectes faites dans tout le pays ont assez bien réussi pour qu'au moment où le compte rendu se lisait, une nouvelle somme d'environ 25,000 fr. fût déjà entre les mains du caissier.¹

Le nombre des infirmières de la Société s'élevait à 42 ; cinq d'entre elles ont mérité une gratification de la Société.

Pendant le courant de l'année, deux ouvrages ont été traduits et publiés : L'un est la brochure anglaise « *the organisation of nur-*

¹ Vers la fin de décembre cette somme ne s'élevait pas à moins de 110,000 fr.

sing in a large town », avec un avant-propos de Miss Florence Nightingale; la traduction a été faite par le D^r J.-M. Lemchen, membre du Comité. Cet ouvrage est à l'usage des garde-malades et des autres personnes qui voudraient se vouer au soin des malades et des blessés. L'autre est la brochure du professeur Esmarch, de Kiel, intitulée : « *Der erste Verband auf dem Schlachtfelde.* » Ce dernier petit ouvrage, traduit par le D^r P.-A. Edgren et muni du mouchoir triangulaire illustré, a été si favorablement accueilli par le public suédois, que le Comité exécutif s'est bientôt vu forcé d'en reproduire une seconde édition. Enfin, le D^r Grähs, aussi membre du Comité, qui avait pris part à la Conférence de Paris, a présenté, au Collège royal de santé de Stockholm et au Comité exécutif de la Société, un rapport très-détaillé sur l'exposition et la Conférence qui ont eu lieu dans cette capitale. Ce rapport a été publié sous forme de brochure, après avoir été auparavant inséré dans le Bulletin de la Société médicale de Stockholm.

Enfin, l'état financier de la Société était le suivant : Les fonds de la Société s'élevaient au 31 décembre 1868 à 23,149 rixdalers 96 oere; les recettes ordinaires et extraordinaires pour l'année 1869 ont atteint le chiffre de 5,679 rixdalers 73 oere; les dépenses sont montées à 1,950 rixdalers 37 oere. Des 26,879 rixdalers 32 oere en caisse, une somme de 20,000 fr. a été employée comme il a été déjà dit.

Après la lecture de ce compte rendu, on a procédé aux élections prescrites par les statuts, puis, le président a levé la séance.

Nous complétons ce compte rendu par les quelques détails suivants, que nous empruntons à une lettre de notre correspondant suédois, M. G. de Pauli, en date du 25 décembre 1870.

Comité international.

« L'appel en faveur des blessés, que nous avons adressé au public suédois, a trouvé de l'écho dans tout le pays; les dons ont été si généreux et si nombreux, qu'ils ont surpassé de beaucoup ce que nous avons osé espérer dès le commencement. A l'heure qu'il est, notre Comité a déjà expédié à l'Agence internationale environ 120,000 fr.; ces jours-ci nous lui en enverrons encore 12,000, et

nous avons tout lieu d'espérer que ce ne sera pas le dernier envoi.

« Il y a eu en Suède des cas de sympathie et de générosité vraiment touchants ; sans parler de l'armée et de la flotte, où naturellement les soldats ont suivi l'exemple de leurs officiers en donnant leurs offrandes, sans y avoir été spécialement invités, on a eu la grande satisfaction de voir de simples ouvriers de plusieurs usines et fabriques prendre une vive part au sort des malheureux blessés ; enfin, deux compagnies de petits mousles ont rapporté à eux seuls plus de 160 rixdalers, et des enfants de quelques écoles primaires ou populaires ont aussi pris part à ces collectes, chacun selon ses moyens. »

Signé : « GUSTAVE DE PAULI. »

WURTEMBERG

LES ASSOCIATIONS DE DAMES ALLEMANDES SOUS LA CROIX ROUGE

Par le Dr HAHN ¹

Savant de mérite, philanthrope connu, estimé au loin comme dans son pays, M. le Dr Hahn était qualifié entre tous pour donner une juste idée des associations de dames charitables, pour en faire connaître l'origine, le développement, l'organisation, les forces. Son livre, dédié à LL. MM. le roi et la reine de Wurtemberg, a vu le jour en août 1870.

Chose remarquable : c'est au moment même où un auteur français rendait ses compatriotes attentifs à la mission des femmes en temps de guerre, que le président du *Sanitätsverein* de Stuttgart, consacrait une étude approfondie à des institutions solidement fondées, et déjà prospères au-delà du Rhin. Cette coïncidence de préoccupations n'est pas fortuite : c'est un signe des temps, c'est la

¹ *Die deutschen Frauenvereine unter dem rothen Kreuze*, von C.-H. Hahn, Dr... u. s. w. — Reutlingen. 1870. in-8° de 106 pages.